



**AVIS PUBLIC – SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE 12 DÉCEMBRE 2019 À 19 H 00
ADOPTION DU BUDGET 2020**

EST par la présente donnée par le soussigné que :

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette tiendra une séance extraordinaire le 12 décembre 2019 à 19 h 00, afin d'adopter le prochain budget 2020 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette, ce 5 décembre 2019.

Réjean Lampron
Directeur général &
Secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Réjean Lampron, directeur général & secrétaire trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, certifie sous mon serment d'office avoir remis pour publication l'avis public ci-haut mentionné, pour qu'il soit affiché une copie dudit avis à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 décembre 2019 entre 12h00 et 16h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour de décembre 2019.

Réjean Lampron
Directeur général &
Secrétaire trésorière